

Les élus inquiets des dérogations pour quitter l'école

Jeudi, lors du conseil municipal, les élus ont manifesté leur inquiétude concernant l'école de Balleroy. De nombreux parents demandent des dérogations pour leurs enfants.

Inquiétude concernant l'école de Balleroy. En fin de séance du conseil municipal de Balleroy-sur-Drôme de jeudi, une élue a mis l'accent sur l'accord de l'Intercom pour trois dérogations, afin que des enfants quittent l'école de Balleroy pour rejoindre celle du Tronquay, à la rentrée prochaine. « Neuf familles d'élèves ont demandé cette dérogation », informe l'élue, Mélanie Dubois.

Devant ce constat, les élus sont vent debout sur la gestion des dérogations. « **En aucun cas j'ai été informé par l'Intercom et je l'ai appris par hasard**, s'insurge le maire, Yohann Pesquerel. **Et je regrette que ce travail avec les maires manque de transparence et que ces dérogations ne soient pas discutées en commission scolaire.** »

Collectivement, les élus ont demandé au maire d'adresser un courrier au président de l'Intercom pour soulever ce problème de communication. **Monument dédié aux femmes.** L'association normande Devoir de mémoire français a demandé à la commune de Balleroy l'autorisation d'ériger un monument à la mémoire des femmes civiles et militaires pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce monument, unique en France et imposant de plus de 9 tonnes, en granit rose, est un enchevêtrement de cubes avec des portraits, des gravures, afin de saluer l'engagement de ces femmes.

« Il y a eu l'autorisation du ministère des Armées et des anciens combattants avec son financement pour un coût de 38 000 € », informe le maire.

Les élus doivent se prononcer sur l'installation d'une telle œuvre dans la commune et sur le choix de son emplacement. « **Avec le château, l'ABF (architecte des Bâtiments de France) n'autorise pas ce monument au centre du bourg. Pourquoi ne pas l'installer près du cimetière ?** », demande le maire. Les élus se prononceront au prochain conseil municipal. **Dates à retenir !** Les inscriptions sont à retirer en mairie pour le concours des maisons fleuries, du 1^{er} juin au 15 juillet. Le week-end des 24 et 25 août, une fête avec cérémonie et inauguration du monument à la mémoire des femmes aura lieu au château de Balleroy. La mairie accordera une subvention de 2 500 € pour le festival du théâtre des 14 et 15 septembre, organisé par une association qui à

l'intention d'intégrer son siège social dans la commune ; « une initiative qui va dynamiser la commune avec une belle programmation », note le maire.